

Image not found or type unknown



Saisir le tribunal d'instance

Par **anthony06**, le **15/07/2009** à **16:03**

Bonjour,
j'aimerais saisir le tribunal d'instance car j'ai un litige avec un particulier. celui roule depuis de
annees avec un vehicule dont la carte grise est a mon nom. de ce fait tous les pv me
reviennent. apres 3 lettres rec avec ar et une somation d'huissier la personne refuse de me
restituer la cg afin qu'on la mette a son nom. merci

Par **Tisuisse**, le **15/07/2009** à **23:13**

Bonjour,
Ce n'est pas le tribunal d'instance qu'il vous faut saisir mais le tribunal pénal. Voyez un avocat
pour ça.